



Le Premier Ministre

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire s'est réuni ce jour, mardi 1^{er} février 2011. Au cours de sa session quotidienne, le Gouvernement a eu à examiner les conclusions de la 259^{ème} réunion du Conseil de Paix et de Sécurité tenue à Addis-Abeba, en marge de la 16^{ème} session du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine.

Le communiqué issu de cette réunion, a endossé toutes les décisions et résolutions de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Africaine (UA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU) relatives à l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire. Il a fait, entre autres, état de l'envoi d'un panel de haut niveau constitué de Chefs d'Etat de pays amis et frères, en vue de trouver une solution pacifique à la crise post électorale en Côte d'Ivoire.

Le Gouvernement :

- Prend acte des conclusions de cette réunion, notamment, la confirmation de la reconnaissance de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, en qualité de Président démocratiquement élu de Côte d'Ivoire ;
- Prend acte de la constitution d'un Groupe de haut niveau sur la Côte d'Ivoire en vue de donner une seconde chance à la Paix, face aux comportements guerriers de Monsieur GBAGBO et des siens;
- Exprime sa profonde gratitude aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, particulièrement à ceux de la CEDEAO ainsi qu'à l'ensemble de la communauté internationale ;
- Félicite le Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM Alassane OUATTARA pour ses efforts en faveur d'une sortie de crise rapide et paisible et lui exprime tout son soutien.

Le Gouvernement note avec préoccupation, la persistance de graves obstacles à une solution pacifique à la crise ivoirienne. Il s'agit notamment :

- Des violations graves et massives des droits de l'Homme, les assassinats et exécutions extrajudiciaires perpétrés par des éléments des forces armées, des mercenaires et autres miliciens fidèles à l'ancien Chef de l'Etat Laurent GBAGBO ainsi que des entraves à la liberté de circulation des populations ;
- De l'attaque et le pillage, par les autorités illégitimes, de l'agence nationale de la BCEAO, partie intégrante de l'institution financière sous régionale ;

- De la mise en place, par les autorités illégitimes, d'un système financier parallèle dont la conséquence prévisible est la déréglementation grave du système économique national et régional, sans préjudices des effets néfastes pour les opérateurs économiques et les braves populations ;
- Le blocus militaire de l'hôtel du Golf et les entraves aux activités du Gouvernement légitime.

En tout état de cause, le Gouvernement réaffirme sa disponibilité à contribuer au succès de la mission du panel de haut niveau sur la Côte d'Ivoire, dans l'esprit des décisions antérieures de l'ONU, de l'UA et de la CEDEAO sur la Côte d'Ivoire.

Le Gouvernement souhaite vivement connaître le contenu de la feuille de route du panel des Chefs d'Etat et formule le vœu que leur mission connaisse un succès dans un temps assez court afin de ne pas en rajouter au délitement de l'Etat de Côte d'Ivoire et à la souffrance des Ivoiriens.

Le Gouvernement assure enfin les populations ivoiriennes de la détermination du Président de la République à faire respecter leur volonté démocratiquement exprimée le 28 novembre 2010, et les invite par conséquent au calme, à la sérénité et à la mobilisation, en cette période déterminante pour l'avenir de notre pays.

Fait à Abidjan, le 1^{er} février 2011.

**Pour le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement et par intérim,**

Le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et des Droits de l'Homme

Jeannot AHOUSSOU-KOUADIO